

RESPONSABLE **D'UNITÉ D'ACTION PMI** **TERRITORIALISÉES**

CADRE D'EMPLOI : Médecins ou Puéricultrices ou cadre de santé

DIRECTION : Direction Générale Adjointe des Solidarités, de la Culture et du Sport –
Direction de la Parentalité et de l'Enfance – service PMI

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Cosne-Cours-sur-Loire

DESSCRIPTIF DU POSTE :

Participation au repérage et à l'analyse des besoins du territoire en matière de PMI et plus globalement en matière de santé.

Participation à la définition et à la mise en œuvre des stratégies, au suivi et à l'évaluation des actions en matière de :

- Prévention médico-sociale : consultations de nourrissons, vaccinations, visites médicales en milieu scolaire, dépistage des malformations et des handicaps, prévention antituberculeuse, lecture IDR
- Accompagnement, suivi et contrôle des modes d'accueil de la petite enfance
- Santé publique : étude épidémiologique, éducation à la santé

Participation à l'élaboration des procédures et des outils liés à la conduite des missions de protection maternelle et infantile.

Participation aux actions de prévention et de protection de l'enfance.

Participation au dispositif de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes.

Participation à la démarche de développement social local (élaboration de projets, conduite d'actions, travail partenarial...).

Rôle de personne ressource dans le domaine de la petite enfance et de la santé auprès des équipes pluridisciplinaires sur les sites d'action médico-sociale.

Encadrement hiérarchique et technique des puéricultrices et infirmières PMI ayant leur résidence administrative sur les sites d'action médico-sociale sur lesquels le responsable d'unité d'actions PMI territorialisées intervient.

Participation à l'accompagnement des pratiques professionnelles et à l'élaboration du Plan de Formation sur le domaine de la PMI.

Participation à la continuité de la réponse médicale sur l'ensemble des unités du service PMI Santé.

Transmission d'éléments nécessaires à l'élaboration et au suivi du budget liés aux missions relevant de son champ d'intervention.

Participation à l'élaboration du rapport d'activité quantitatif et qualitatif sur le domaine de responsabilité.

COMPÉTENCES REQUISES :

Formation

Doctorat en médecine, qualification ou expérience souhaitée en pédiatrie ou diplôme de Puéricultrice

Formations et qualifications nécessaires

Permis de conduire B

Connaissances / compétences requises

- **savoirs :**
Connaissance des missions réglementaires du Conseil Départemental en matière de prévention médico-sociale et de santé publique, connaissance des instances, processus et circuits décisionnels de la collectivité, connaissance des métiers du secteur médical et du secteur social et des fondamentaux qui y sont attachés.
- **savoir être (qualités relationnelles / d'encadrement) :**
Compétences en termes de management d'équipe, capacité à travailler en équipe, maîtrise des techniques d'animation et de dynamique de groupe, capacité d'anticipation et d'analyse prospective, rigueur et sens des priorités, capacités d'analyse et de synthèse, sens aigu de l'organisation, secret médical, secret professionnel, aptitude à la concertation et à la négociation partenariale.

PARTICULARITÉS DU POSTE :

- déplacements (estimer le kilométrage annuel) : 5 000 Km
- poste non compatible avec un temps partiel
- Le poste n'est pas compatible avec du télétravail

Vous souhaitez postuler ?

Merci d'envoyer une lettre de motivation et un CV avant le 19 juin 2018 à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Nièvre,
service des parcours professionnels,
Hôtel du Département,
58 039 NEVERS CEDEX

ou

jury-drh@nievre.fr